

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 10/01/2005

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATIONN°
Point 0: Hygiène et Sécurité 0-1 Mise en place de la démarche d'évaluation des risques professionnels, et adoption du calendrier.	Le calendrier de mise en place de la démarche d'évaluation des risques professionnels est adopté (annexe 2005/01/315).	Service hygiène et sécurité	2005/01/315
Point 3: Recherche 3-1 Demandes de reconnaissance de Laboratoires Universitaires et Groupes de Recherche Clinique et Bioclinique (GRCB) à mi-parcours du Contrat Quadriennal 2003-2006.	Les demandes de reconnaissance de Laboratoires Universitaires et Groupes de Recherche Clinique et Bioclinique (GRCB) à mi-parcours du Contrat Quadriennal 2003-2006 sont approuvées.	DRRE	2005/01/314
Point 5: Finances 5-1 Budget 2005 (vote).	Le budget 2005 est approuvé en affectant 21 000 € supplémentaires à la faculté de médecine Rangueil, 10 000 € supplémentaires à la faculté de pharmacie et 10 000 € supplémentaires à la faculté de médecine Purpan.	Division du budget SG	2005/01/316
5-2 et 5-3 Tarifs du Prêt entre Bibliothèques et Tarifs des inscriptions au SCD (public non universitaire).	Les tarifs du Prêt entre Bibliothèques (annexe 2005/01/317-1) et les tarifs des inscriptions au SCD (public non universitaire) (annexe 2005/01/317-2) sont approuvés.	SCD Agent Comptable	2005/01/317
Point 6: Affaires Immobilières 6-1 Répartition des Crédits de Maintenance - Contrat Quadriennal - Année 2005.	La proposition de répartition des Crédits de Maintenance du Contrat Quadriennal pour l'année 2005 (annexe 2005/01/318) est approuvée. La nouvelle clé de répartition des crédits de maintenance proposée par la commission des bâtiments pour l'année 2006 est approuvée.	DAIAC	2005/01/318
6-2 Répartition des Crédits de Sécurité - Schéma Directeur de Sécurité - Année 2005.	La répartition des crédits de Sécurité - Schéma Directeur de Sécurité - pour l'année 2005 (annexe 2005/01/319) est approuvée.	DAIAC	2005/01/319

Toulouse, le 11 janvier 2005

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU